

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SESSAD PROJET 16-25 ANS

Mai 2024

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / SERVICE.....	3
2.1. Rappel des autorisations	3
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2023.....	4
3. ACTIVITE	5
3.1. Activité.....	5
3.2. Admissions et sorties.....	6
4. DEMARCHE QUALITE.....	6
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	6
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	7
4.3. Démarche d'évaluation.....	7
5. RESSOURCES HUMAINES	8
5.1. ETP par établissement ou service.....	8
5.2. Mouvements du personnel	8
5.3. Développement des compétences	9
6. CONCLUSION	9



1.INTRODUCTION

Créé en Mars 2009, le SESSAD Projet 16-25 ans, intervient sur un rayon de 30 kilomètres autour de Cran-Gevrier.

Le SESSAD Projet 16-25 ans est situé sur le site Guillaume Belluard (3 avenue du Capitaine Anjot, 74960 CRAN GEVRIER)

Le SESSAD Projet 16-25 ans fait partie du Pôle Accompagnement à Domicile (PAD) qui regroupe 3 services et 1 équipe mobile.

Le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Atout Club est rattaché au GEM.

Au 31 décembre 2023, la capacité autorisée par l'ARS est de 12 places.

L'ADIMC a signé en 2022 avec l'ARS et le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui l'engage sur la période quinquennale 2022-26.

2.PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / SERVICE

2.1. Rappel des autorisations

SESSAD Projet 16-25ans	
Date d'ouverture	26 mars 2009
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 01/08/2010 portant autorisation pour 15 ans à compter du 01/08/2010 (à l'issue de la phase expérimentale)
Nombre de places autorisées	12



2.2. Public accompagné

SESSAD Projet 16-25ans	
Nombre de personnes accompagnées	16
Nombre d'hommes	13
Nombre de femmes	3
Moyenne d'âge	22
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	0
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	3
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	2
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	7
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	1
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	3
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	6
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	0
Nombre de personnes cérébro-lésées	1
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	5
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	1

2.3. Projets menés en 2023

Faits marquants

L'ex ADIMC 74 avait lancé mi-2022 la réécriture du projet associatif et de l'ensemble des projets de services et d'établissements dont celui du SESSAD Projet 16-25ans pour 5 ans (2023-2027).

- Le projet de service du SESSAD Projet 16-25ans a été validé en 2023.
- Le 23 mai 2023 a eu lieu la fusion de l'ADIMC 74 avec l'ADIMCP 38 pour devenir Alpysia avec pour territoire d'intervention l'Arc Alpin (Haute-Savoie, Savoie et Isère).
- A l'occasion de la fusion et du nouveau projet associatif, l'unité fonctionnelle des Services pour la Vie à Domicile (UFSVD) est devenue le Pôle Accompagnement à Domicile (PAD).
- Dans le cadre du projet de reconstruction d'une partie du site de Belluard, les services (SAVS, SESSAD et SESSAD Projet) déménagent au château d'Alery le temps des travaux. Toutes fois les RDV familles, les visites médicales, activités des services se feront sur le site de Belluard dans les locaux mutualisés avec le Pôle Enseignement et Soins (PES). A la fin des travaux, les services du PAD seront installés avec le PES dans le nouveau bâtiment construit sur le site de Belluard.



3. ACTIVITE

3.1. Activité

Le SESSAD Projet 16-25ans est ouvert 210 jours par an du lundi au vendredi et suit le rythme scolaire.

SESSAD Projet 16-25ans	
Nombre de places autorisées (ou file active)	12 (Nombre de places)
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	13
Nombres de journées prévisionnelles	
Nombres de journées réalisées	
Taux d'occupation	
Liste d'attente du 31/12/2023	2

SESSAD Projet 16-25ans	
Thème d'activité	Nombre de Décompte d'actes
2.1.1 - Soins somatiques et psychiques	166
2.1.2 - Rééducation et réadaptation fonctionnelle	54
2.2.1 - Prestations en matière d'autonomie	48
2.3.1 - Accompagnements pour exercer ses droits	497
2.3.2 - Accompagnements au logement	72
2.3.3 - Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	183
2.3.4 - Accompagnements pour participer à la vie sociale	51
2.3.5 - Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion	69
2.4 - Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	18
3.1.2 - Gestion administrative et financière	6
3.1.4 - Qualité et sécurité	17
3.1.5 - Relations avec le territoire	16
3.2.4 - Transports liés au projet individuel	118
Total général	1315



3.2. Admissions et sorties

SESSAD Projet 16-25ans	
Nombre d'admissions en 2023	3
Provenance domicile ou milieu ordinaire	2
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	1
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2023	3
Décès	
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	1
Réorientation vers un établissement médico-social	1
Motif inconnu	1

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2023 :

Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices. Ce processus de déclaration n'a pas été utilisé par les professionnels du SESSAD projet 16/25 ans en 2023. Une sensibilisation continue à cette démarche, concourant à la prévention des risques et à l'amélioration de la qualité, doit permettre d'accroître son utilisation.

Plaintes et réclamations reçues en 2023 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le processus mis en place n'a pas été mobilisé en 2023. La communication sur ce droit mérite d'être renforcée, tant auprès des jeunes et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.



4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

>> Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4																
>> FA CPOM 1.6 : Rechercher une plus grande personnalisation des prestations et prévenir la chronicisation de l'accompagnement																				
>> FA PS PAD 5 : Poursuivre et consolider le suivi de l'activité																				
>> FA PS PAD 1 : Soutenir l'autodétermination des usagers																				
>> FA PS PAD 4 : Développer et formaliser les partenariats et réseaux																				
>> FA PS PAD 3 : Adapter l'offre à la file active et à l'évolution du public																				
>> FA PS PAD 2 : Adapter et consolider les modalités d'accompagnement																				

Le plan d'action du SESSAD projet 16/25 ans témoigne des actualités et préoccupations du service et du pôle accompagnement à domicile : développement et adaptation de l'offre, évolution des outils au service de l'accompagnement et du pouvoir d'agir des personnes. Il est notamment alimenté par les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026 et les axes du projet de service 2023-2027 dont le tableau ci-dessus liste les fiches actions qui concernent directement le SESSAD projet ou le pôle. D'autres axes d'amélioration peuvent être identifiés notamment grâce à l'analyse des événements indésirables et des réclamations ainsi qu'à l'issue des évaluations.

4.3. Démarche d'évaluation

Le SESSAD projet 16/25 ans est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des personnes accompagnées, des familles et des professionnels, mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.



A ce titre, le SESSAD projet 16/25 ans est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par l'ARS positionne l'évaluation du SESSAD projet au 1^{er} semestre 2025. Le service procèdera auparavant à une auto-évaluation.

SESSAD projet 16/25 ans	
Dernières évaluations internes (date des rapports)	2012 puis décembre 2021
Dernière évaluation externe (date du rapport)	Février 2014
Date de l'évaluation HAS (prévisionnelle)	1 ^{er} semestre 2025

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement ou service

ETABLISSEMENT 1		
Nombre d'ETP en 2023	Budget ETP 4.17	
CDI		3.70
CDD		0.20
Intérim		0
Autres		0
ETP vacants		0.27

5.2. Mouvements du personnel

ETABLISSEMENT 1	
Nombre d'embauches en 2023 (en nb de personne)	
CDI	
CDD	
Intérim (Nb de pers.étant intervenu au moins 1x dans l'année)	
Nombre de fins de contrats en 2023 (en nb de personne)	
Démission	
Départ en retraite	
Autres motifs de départ	
Taux global d'absentéisme	

Equipe stable, pas de mouvement de personnel, aucun départ en 2023.



5.3. Développement des compétences

ETABLISSEMENT 1	
Formations individuelles – Nb d’actions	
Formations individuelles – Nb de salariés formés	
Formations collectives – Nb d’actions	6
Formations collectives – Nb de salariés formés	3
Nombre total d’heures de formation	76
Nombre de stagiaires accueillis	

L'équipe du SAVS a poursuivi son développement professionnel en participant à huit actions collectives. Ces actions ont porté sur des thématiques variées telles que le concept de la bientraitance en ESMS, la Paralyse Cérébrale, le Vineland II (modules 1 et 2), l'Animation de groupe en promotion et éducation pour la santé ainsi que la Formation à l'utilisation du logiciel dossier unique informatisé IMAGO.

En moyenne, chaque membre de l'équipe a bénéficié de 25h de formation.

6. CONCLUSION

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Outils et modalités de travail
 - Poursuivre et stabiliser le paramétrage/l'utilisation de nouvelles fonctionnalités du logiciel IMAGO
 - Au regard de l'activité du service et de la nomenclature SERAFIN
 - Pour faciliter le fonctionnement de ESMS BELLUARD dans le contexte de travaux de reconstruction induisant une dispersion des équipes des deux pôles sur le site de Belluard et au Château d'Alléry.
 - Accompagner la montée en compétences des professionnels dans la maîtrise de l'outil IMAGO
 - Accompagner les professionnels pour une meilleure prise en compte de l'autodétermination dans l'accompagnement.
 - Suite à la formation VINELAND : développer l'utilisation de l'outil pour affiner l'évaluation des personnes accompagnées et aider à la construction de leur projet.

- Mise en œuvre des fiches actions du projet de service et du CPOM.